



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Crise de la politique agricole polonaise : comment sortir de l'impasse

M Alain Pouliquen

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Pouliquen Alain. Crise de la politique agricole polonaise : comment sortir de l'impasse. In: Économie rurale. N°139, 1980. pp. 57-65;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2736>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1980\\_num\\_139\\_1\\_2736](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_139_1_2736)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

En Pologne, le secteur agro-alimentaire, et surtout l'agriculture, coûtent très cher à l'économie nationale, en investissements comme en revenus du travail agricole (énormes et croissantes subventions aux prix agricoles). Les résultats de ces priorités ruineuses sont très décevants depuis 1974 en ce qui concerne la production et le commerce extérieur agro-alimentaires. Pourquoi ?

- Du fait d'une extension continue et subie du secteur agricole d'Etat, modèle social de toute façon coûteux et, surtout, dans sa version polonaise.
- Parce que, dans le secteur agricole privé encore très majoritaire, aucune des préconditions essentielles d'une «deuxième révolution agricole «massive» à «l'occidentale» (spécialisation-concentration- mécanisation) n'est encore réunie et ne le sera rapidement :
- Approvisionnement suffisant et garanti en intrants industriels ;
- Marché du travail salarié plutôt déprimé; au contraire l'évasion « àtemps partiel », ou dans le cadre de la famille agricole à plusieurs revenus, vers le salariat étatique, est une alternative ouverte et relativement confortable ;
- Marché foncier ouvert et bien régulé : cette condition annexe n'est en fait que localement et partiellement satisfaite ;
- Confiance paysanne dans la continuité de la politique agricole ;
- Régulation réellement syndicale et coopérative des rapports paysans-société globale. Finalement, la crise agraire est certes amplifiée par la crise industrielle, mais elle y contribue massivement en retour. Y a-t-il un espoir « syndical » ?

## Abstract

In Poland, the food sector (and mainly agriculture) is now a heavy burden for national economy, as for investments and incomes of agricultural work (huge and increasing subsidies to the agricultural prices). The results of these expensive priorities are very disappointing since 1974, as for the production and the foreign trade. Why?

- First reason : a steady and passive spread of the state farm sector ; this social model is necessarily expensive and especially in its Polish form, wasteful.
- Second reason : in the private farm sector, still dominant, none of the basic first conditions of a bulky « second agricultural revolution » western type (specialization-concentration-mechanization) is met :
- Sufficient and guaranteed supply of industrial inputs ;
- Depressed general labour market : on the contrary, young farmers use more and more the open and relatively comfortable alternative of the etatic non agricultural employment, especially under the form of the family members multiactivity ;
- Open and well regulated land market : this condition is only partly and locally met ;
- . Farmers reliance in the continuity of the farm policy of the state ;
- Regulation, by syndicates and true cooperatives, of the set of relationships between farmers and the society as a whole.
- Finally the agrarian crisis is aggravated by the general industrial crisis, but the first one greatly contributes also to the latter. Is there a « syndical » hope ?

# CRISE DE LA POLITIQUE AGRAIRE POLONAISE :

## COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE ?

A. POULIQUEN

INRA – Montpellier \*

En Pologne, le secteur agro-alimentaire, et surtout l'agriculture, coûtent très cher à l'économie nationale, en investissements comme en revenus du travail agricole (énormes et croissantes subventions aux prix agricoles). Les résultats de ces priorités ruineuses sont très décevants depuis 1974 en ce qui concerne la production et le commerce extérieur agro-alimentaires. Pourquoi ?

- Du fait d'une extension continue et subie du **secteur agricole d'Etat**, modèle social de toute façon coûteux et, surtout, dans sa version polonaise.
- Parce que, **dans le secteur agricole privé** encore très majoritaire, aucune des préconditions essentielles d'une « deuxième révolution agricole » **« massive »** à « l'occidentale » (spécialisation-concentration-mécanisation) n'est encore réunie et ne le sera rapidement :
  - . Approvisionnement suffisant et garanti en intrants industriels ;
  - . Marché du travail salarié plutôt déprimé ; au contraire l'évasion « à temps partiel », ou dans le cadre de la famille agricole à plusieurs revenus, vers le salariat étatique, est une alternative ouverte et relativement confortable ;
  - . Marché foncier ouvert et bien régulé : cette condition annexe n'est en fait que localement et partiellement satisfaite ;
  - . Confiance paysanne dans la continuité de la politique agricole ;
  - . Régulation réellement syndicale et coopérative des rapports paysans-société globale.

Finalement, la crise agraire est certes amplifiée par la crise industrielle, mais elle y contribue massivement en retour. Y a-t-il un espoir « syndical » ?

## CRISIS OF THE POLISH FARM POLICY : HOW TO GET OUT OF THE DEADLOCK ?

*In Poland, the food sector (and mainly agriculture) is now a heavy burden for national economy, as for investments and incomes of agricultural work (huge and increasing subsidies to the agricultural prices). The results of these expensive priorities are very disappointing since 1974, as for the production and the foreign trade. Why ?*

- *First reason : a steady and passive spread of the state farm sector ; this social model is necessarily expensive and especially in its Polish form, wasteful.*
- *Second reason : in the private farm sector, still dominant, none of the basic first conditions of a bulky « second agricultural revolution » western type (specialization-concentration-mechanization) is met :*
  - . *Sufficient and guaranteed supply of industrial inputs ;*
  - . *Depressed general labour market : on the contrary, young farmers use more and more the open and relatively comfortable alternative of the etatic non agricultural employment, especially under the form of the family members multiactivity ;*
  - . *Open and well regulated land market : this condition is only partly and locally met ;*
  - . *Farmers reliance in the continuity of the farm policy of the state ;*
  - . *Regulation, by syndicates and true cooperatives, of the set of relationships between farmers and the society as a whole.*
- . *Finally the agrarian crisis is aggravated by the general industrial crisis, but the first one greatly contributes also to the latter. Is there a « syndical » hope ?*

\* Cet article a été remis à la revue en septembre 1980. L'actualité sociale « galopante » de la Pologne nous a conduit à mentionner ensuite ponctuellement certains faits nouveaux dans le texte, concernant notamment l'apparition de syndicats paysans autonomes sans qu'il soit toutefois possible d'opérer une remise à jour détaillée de cette question à la sortie de l'article (février 81).

La crise socio-économique polonaise a une composante agro-alimentaire qui pèse très lourd :

– un Polonais moyen consacre encore plus de 30 % de ses dépenses de consommation à l'alimentation (en France 23 % environ). Mais si la vérité des prix alimentaires était faite (suppression des énormes subventions au secteur agro-alimentaire), on s'apercevrait que ce pourcentage est en fait de l'ordre de 45 % car le consommateur est aussi contribuable de l'Etat, directement ou indirectement.

– « l'inflation contenue » de pouvoir d'achat monétaire (1) pèse particulièrement sur les marchés alimentaires, du fait de l'insuffisance de biens chers concurrents (logements, voitures, électro-ménager) susceptibles d'absorber ce pouvoir d'achat, du fait aussi de l'abaissement artificiel des prix alimentaires à grand renfort de subventions inflationnistes, et de l'exportation forcée de viande (15 % de la production environ).

– Le secteur agro-alimentaire et sa modernisation coûtent cher, et de plus en plus, à l'économie nationale :

. en investissements : depuis 1960 l'agriculture seule accapare à peu près constamment 15 % de l'investissement national (10 % dans les années 50) avec une tendance récente à l'accroissement. Notons que partout dans la CEE, ce taux diminue et qu'en France il est actuellement, sur une base comparable, de l'ordre de 5 %. Le « programme alimentaire » 76-80 prévoyait un taux fortement croissant (30 % en moyenne) pour l'ensemble du complexe alimentaire (industries d'amont et d'aval incluses, qui bénéficient d'une nouvelle et coûteuse priorité de modernisation),

. en transferts de revenu national par les subventions d'équipement et surtout les subventions permettant d'élever (2) les prix agricoles sans les répercuter sur les prix alimentaires et celles permettant d'abaisser les prix moyens de production.

On a calculé que, ces dernières années, ces deux derniers types représentaient de l'ordre de 10 % du revenu national et 20 % de l'ensemble des salaires distribués dans le pays.

Quant à l'évolution du « ciseau des prix » proposés aux agriculteurs (rapport des prix d'aval aux prix d'amont), la tendance longue depuis une trentaine d'années est exactement inverse de celle constatée en Europe de l'Ouest ; elle s'accuse depuis 1974.

– les résultats de ces épuisantes priorités agro-alimentaires sont décevants, depuis 1974 surtout :

. Après une expansion honorable de la production agricole finale, de 1960 à 1974 (de l'ordre de 3,5 % par an) on passe à sa quasi-stagnation de 74 à 79, qu'une mauvaise série climatique ne peut expliquer à elle seule,

. la balance extérieure des produits agro-alimentaires est négative depuis 1970 et se dégrade régulièrement, sous la pression de deux facteurs : la base fourragère nationale n'a pas suivi l'expansion de la production animale ; d'où des importations considérables de céréales (8 millions de tonnes annuelles, soit 40 % de la production) et de soja ; d'autre part la pression croissante de la demande intérieure tend à bloquer à son niveau actuel les exportations de viande vers l'ouest.

– au total le secteur agro-alimentaire est un des responsables indirects majeurs de la crise socio-économique polonaise actuelle (dont la stagnation globale depuis 3 ans n'est qu'un des aspects). Or la difficulté de surmonter le retard structurel considérable de l'agriculture privée (75 % de la terre agricole), hérité du passé, n'est pas seule en cause, comme nous allons le voir en examinant très schématiquement les axes de la politique de modernisation à l'œuvre et les mécanismes socio-économiques auxquels ils répondent.

## I – LE GONFLEMENT PASSIF DU SECTEUR AGRICOLE D'ETAT : UNE IMPASSE COUTEUSE

Les fermes d'Etat (aujourd'hui 20 % de la terre agricole utilisée) s'étendent régulièrement par reprise des terres privées libérées à la retraite, de plus en plus souvent faute de candidats privés à la succession. Ceci est extrêmement coûteux pour l'Etat :

Bien entendu la substitution de grandes structures « industrialisées » au maximum, à des minifundia sous-mécanisés et non spécialisés, permet un gain notable de productivité de l'heure de travail réel. Mais en termes de coût de production total pour l'Etat, cet avantage est largement compensé :

– par le coût élevé, en salaires directs et indirects par **heure de travail réel**, du modèle social qu'est le salariat étatique, en général et surtout en agriculture : emploi et salaires réguliers en argent (impliquant en fait un sous-emploi saisonnier dissimulé, aggravé par la spécialisation du personnel), travail très hiérarchisé, parcellisé et peu motivé, donc peu intensif, à 8 heures par jour congés et week-end assurés ; tendance au refus des tâches astreignantes et physiquement pénibles en période de pointe.

Y correspondent un gonflement excessif de l'encadrement et une fuite en avant dans des choix techniques très industrialistes, et en général des gaspillages de moyens de production rares.

– par le coût matériel supplémentaire élevé qui en résulte donc et que ne compensent pas les économies d'échelle... d'autant plus que le rapport de prix de revient entre le capital matériel (avant subventions) et la main-d'œuvre est élevé, ici comme partout en Europe de l'Est (3).

Ces traits généraux d'un modèle étatique sont amplifiés par une variante plutôt traditionnelle de ce modèle, au caractère hiérarchique et administratif très marqué et qui est certainement améliorable, sur le mode « hongrois » par exemple.

Les caractéristiques « paysannes » de l'agriculture privée sont exactement inverses, bien qu'elles soient de plus en plus menacées de dégradation (cf. infra) sur ce point. S'y ajoute une aptitude provisoirement encore mar-

quée à s'autofournir partiellement (près des deux tiers) en biens et services de production en dehors du circuit monétaire, au prix d'un travail prolongé et intensif (entretien de chevaux par exemple).

Ainsi, avec trois fois moins de capital matériel et deux fois moins d'engrais purs à l'hectare, avec des chevaux et des tracteurs d'occasion (4) (qu'on entretient jusqu'à l'âge de 10 à 15 ans, après leur 5 années d'usage dans le secteur d'Etat au-delà desquels ils sont réformés), l'agriculture privée obtient encore un niveau de production globale à l'hectare supérieur à celui du secteur d'Etat.

Il en résulte que, malgré l'arriération structurelle et technique du secteur privé (cf. infra), la modernisation par son étatisation directe s'effectue à coût unitaire total très croissant pour l'Etat. D'autant plus que la simple récupération des terres privées par les fermes d'Etat est ruineuse : rachat simple ou contre une retraite, puis cession

gratuite à la ferme d'Etat, avec des subventions très élevées pour « remise en état » de la terre !

Le contexte de ralentissement puis de stagnation économique globale conduit donc l'Etat à freiner ce processus, surtout après 1975 :

– d'abord en tendant à réserver la croissance supplémentaire des moyens de production disponibles, y compris des terres sans successeurs, au secteur privé et en particulier à l'installation des jeunes en « fermes spécialisées » et en « GAEC » (cf. infra), et aux coopératives de production,

– puis en tendant de réformer la gestion du secteur étatique dans le sens de l'économie de moyens : on parle actuellement d'autonomie accrue des unités, en particulier sur le plan financier, et de rediviser les énormes combinats de plusieurs dizaines de milliers d'hectares qui fusionnaient plusieurs unités.

## II – LA DIFFICILE MUTATION MODERNISTE DE L'AGRICULTURE PRIVEE

Celle-ci utilise encore aujourd'hui 75 % de la terre agricole et fournit à peu près le même pourcentage de la production finale.

### LA « REGLE DU JEU » AVANT 1970

Pendant longtemps le secteur agricole privé a fonctionné comme une sorte de « réserve paysanne » : une force de travail trop abondante pour être rapidement absorbée par le gonflement de l'industrie et des services socialisés, au-delà de son croît démographique naturel, s'y reproduisait et y reproduisait son propre appareil de production sur un mode « paysan », d'abord autarcique puis semi-autarcique... Elle n'avait pas d'autre choix.

Ceci rendait économiquement possible la livraison à bas prix à l'Etat de la part non autoconsommée de la production. Celle-ci a d'abord été obtenue en grande partie par la simple contrainte (livraisons obligatoires) et, en proportion croissante, dans le cadre de contrats et autres échanges marchands spontanés à meilleurs prix. Mais même alors il était possible de mobiliser les « réserves » sous-employées de « travail marginal » (6) avec des prix faibles qui n'avaient à couvrir que la part minoritaire **achetée** des biens de consommation et de production nécessaires aux paysans (7). Ce glissement vers un rapport Etat-paysans de type marchand a naturellement correspondu (comme condition et résultat) à un certain progrès technique (8) et à une intensification agraire d'origine partiellement externe (amélioration génétique, fertilisation chimique, électrification, petite mécanisation).

Le critère central de la politique agraire pour ce secteur était la productivité maximum de la terre et non celle du travail, facteur non limitant et semi gratuit.

### LA REGLE DU JEU APRES 1970

#### 1 – une politique de prix coûteuse

Les mécanismes globaux et agricoles antérieurs finissent par dégrader leurs propres conditions de fonctionnement, et ceci par deux voies :

Tout d'abord le degré d'intégration des exploitations familiales dans les rapports marchands en aval, puis en amont (notamment pour ce qui concerne les biens de consommation), et donc la part monétarisée du coût de production (ou plus exactement de reproduction de l'exploitation), deviennent plus élevés. Il faut relever en proportion les prix agricoles pour obtenir la croissance de la production marchande nécessaire aux villes (9).

Mais surtout l'industrialisation globale, qui reste « extensive » c'est-à-dire très créatrice (et gaspilleuse) d'emplois salariés, et s'accélère dans les années 70, tend à créer une situation nouvelle : celle d'un **marché général du travail tendu, de pénurie** (10).

Dans l'agriculture privée ceci est aggravé :

– par le vieillissement et la féminisation des actifs et particulièrement des chefs d'exploitations,

– par la montée d'exigences nouvelles « qualitatives » chez les jeunes (temps libre, répulsion croissante pour les astreintes et la pénibilité d'un travail de type « paysan » traditionnel), renforcées par le marché du travail,

– par la faible productivité du travail qu'impliquent les structures agraires héritées du passé et entretenues par la politique antérieure : morcellement extrême des exploitations (3,1 millions d'exploitations d'une moyenne de 4,65 hectares agricoles, à partir de 0,5 hectares ; de 6,50 au-delà de 2 hectares) et du parcellaire (dans certaines régions) ; non-spécialisation de la très grande majorité ; faible mécanisation. L'agriculture polonaise mobilise (en équivalents d'emplois à temps plein) 30 % des actifs du pays (25 % dans le secteur privé) et leur nombre absolu est constant depuis 1960 (11).

La concurrence que subit l'agriculture sur ce marché du travail tendu ne prend pas seulement la forme classique de l'alternative offerte au jeune agriculteur : prendre la suite de son père ou migrer vers la ville. Du fait des pénuries urbaines, de logements surtout, et secondaire-

ment alimentaires, mais aussi du grand nombre de créations d'emplois salariés dans les petites villes, elle passe principalement par le canal de la pluri-activité des familles paysannes restant sur place : celle-ci avait pris, dès avant 1970, une extension considérable sous la forme classique de « l'ouvrier-paysan » (double activité du chef d'une petite exploitation). Ce groupe important (1 million d'exploitations) se maintient et se renouvelle bien depuis.

Mais une autre forme se développe très rapidement dans les années 70, dans toutes les classes de taille d'exploitation : celle de l'emploi non agricole des « aides familiaux » (enfants ou épouse vivant sur place ; parmi eux se trouvent les successeurs potentiels) ; 1 autre million de fermes concernées.

Pour attirer des jeunes et même retenir des moins jeunes, l'agriculture privée donc, désormais, doit être « compétitive » sur ce marché par rapport à l'industrie et au salariat étatiques. Faute de le devenir aisément et vite par les conditions de vie et surtout de travail, améliorables mais restant fondamentalement « paysannes », elle doit l'être de plus en plus par les revenus disponibles monétaires : le thème de la « parité » s'impose de plus en plus.

Or cette tendance nécessaire à la parité agriculture-industrie des revenus du travail, se greffe sur une disparité énorme et rapidement croissante de productivité du travail (12). C'est la conséquence de l'arriération structurelle privée et des progrès malgré tout rapides de l'industrie dans cette période.

Naturellement la contradiction se résout immédiatement comme on l'a vu, par de très rapides hausses de prix agricoles, impliquant d'énormes subventions, faute de pouvoir être répercutées sur les prix alimentaires de détail, et par le freinage de la hausse des prix des moyens de production, également très subventionnés, sans compter d'autres aides, également inflationnistes (aux investissements, au crédit en général, etc.). Bref : après avoir contribué à nourrir l'accumulation industrielle (années 50-60), l'agriculture privée s'en nourrit (13) et la freine vigoureusement. C'est là la politique des prix, mal nécessaire en attendant les effets correcteurs de la politique des structures :

## 2 – La politique des structures privées

Pour le secteur privé en tant que structure durable (cf. infra la politique de socialisation graduelle) on vise la « **bipolarisation** » suivante des unités, réalisée aux dépens des unités « moyennes » (2-7 hectares surtout) :

– d'un côté on vise le dégagement d'un noyau croissant d'exploitations très intensives, à haute productivité du travail et à temps plein, par le processus bien connu à l'ouest, de spécialisation, mécanisation et concentration en surface.

– d'un autre côté on admet le maintien transitoire (suivi d'une régression lente) d'un groupe important « d'ouvriers-paysans » mais sur des exploitations progressivement **réduites à la taille du lopin d'autosubsistance** alimentaire familiale de l'ordre de 0,5 à 2 hectares. On spéculait ici sur le temps « libre », gratuit des salariés et leur besoin de « récréation », dispensant d'une haute productivité horaire du travail, et sur l'intérêt de l'écono-

mie de logements (et d'investissement dans la distribution alimentaire).

## 3 – L'impact limité et difficile de la politique de spécialisation

En fait dans les années 70 la réalisation de ce schéma semble rencontrer des freins et obstacles sérieux :

– en témoigne d'abord la modestie des résultats quantitatifs obtenus dans la **formation des exploitations spécialisées** : malgré un dynamisme certain, surtout depuis 75, leur nombre n'atteint toujours que quelques dizaines de milliers sur 3 millions d'exploitations individuelles (14). Elles sont encore loin de concerner l'ensemble des « grandes » exploitations existantes (> 10 ha) et d'en assurer la relève (cf. infra),

– en témoigne aussi la modestie des critères « de spécialisation » et de surface exigés pour bénéficier des privilèges financiers et matériels (priorité d'accès au sol et aux moyens rares) permettant le passage à cette forme d'exploitation (« carte de spécialisation ») : 6 à 15 vaches et 3.000 litres/hectare et par an en production laitière par exemple.

– en témoigne enfin le caractère tout à fait exorbitant des privilèges financiers divers (subventions, crédit, remises de dettes considérables, taux d'intérêt symboliques) qu'il faut accorder pour attirer des candidats.

Il résulte de ceci et de la consommation élevée d'« inputs », que la spécialisation, si elle élève très sensiblement, point capital, la production finale et vendue par hectare et par travailleur (ce qui compense la tendance extensificatrice d'une partie du sous-secteur traditionnel, cf. infra), est finalement aussi une modernisation à coût total croissant, certes beaucoup moins gravement que l'étatisation directe (15).

## 4 – Les obstacles

En fait le processus rencontre des obstacles sérieux au niveau des « marchés » des trois facteurs physiques de production, d'une manière variable suivant les régions (les distinctions régionales seront ici très schématiques).

### *Au niveau du « marché » foncier*

– Dans certaines régions (l'Ouest et le Nord surtout), l'accès à la terre ne semble pas un facteur limitant : les cas de disparitions et réductions de moyennes et « grandes » exploitations, bien représentées ici, y sont fréquents. Le stock (16) du Fonds d'Etat des terres (libérées en attente d'affectation) y est fortement gonflé, par l'insuffisance de candidats privés (et étatiques ; les fermes d'Etat y sont nombreuses). Le marché foncier privé est plutôt déprimé et le Fonds d'Etat, qui est ici l'acteur essentiel (pour l'installation « en grand ») y est conduit, comme partout, à céder la terre à la moitié de son prix d'achat. Ce dernier prix est d'ailleurs lui-même déjà faible.

Dans d'autres régions plus morcelées à forte densité d'actifs agricoles (Centre-Est, Sud notamment), le marché privé spontané occupe presque toute la place et est plus tendu, surtout depuis 1975. Ce marché de parcelles crée insuffisamment de place pour les jeunes candidats à la spécialisation-concentration qui s'y oppose à un intérêt encore répandu, pour la formule de la multiactivité

familiale ou individuelle, sur des surfaces petites et **moyennes** mais pas trop réduites (et de plus en plus souvent extensivement utilisées).

S'y ajoute l'obstacle d'un parcellaire très morcelé (le remembrement est ici peu avancé) et celui de l'absence d'une procédure souple et « professionnelle » (cf. infra) d'intervention sur le marché foncier, du type des « SAFER » françaises.

Mais globalement les facteurs limitants principaux sont plutôt les suivants :

*Au niveau des approvisionnements en moyens d'origine industrielle* (tracteurs et machines, bâtiments, engrais, etc.)

Les coûteuses priorités aux industries d'amont ont certes amélioré la situation, mais à un rythme et à un degré finalement décevants, ce qui, joint aux prélèvements prioritaires et plutôt gaspilleurs du secteur socialisé agricole, limite encore assez étroitement le rythme de formation d'exploitations spécialisées... tout en compliquant encore plus le simple maintien de la production sur toutes les autres : des tendances locales à l'extensification sont observées, qui ne sont pas seulement imputables au vieillissement des agriculteurs.

Même quand l'exploitation spécialisée est formée, elle doit souvent affronter (17) des risques et des incohérences sérieuses dans son approvisionnement, du fait des dysfonctionnements bureaucratiques de l'ensemble des « filières » d'amont, y compris de leurs terminaux pseudo-coopératifs (cercles agricoles, coopératives « entraide paysanne »). On comprend donc la prudence des critères de spécialisation et la nécessité de « couvrir de zlotys » les candidats pour mieux leur faire supporter l'aventure (l'argent ne manque pas), d'autant plus qu'ils ont d'autres alternatives :

#### *Au niveau du marché du travail*

Un fils ou une fille d'agriculteur, successeurs potentiels, disposent de plus en plus souvent d'un emploi salarié voisin, tout en profitant du gîte et du couvert quasi gratuits (contre une aide occasionnelle ou un peu d'argent) de leurs parents. Pourquoi abandonneraient-ils cette position pour l'aventure harassante et incertaine de la concentration-spécialisation agricole à temps plein ? Il faudra beaucoup d'argent pour les décider. Et lorsque les parents enfin « passent la main », ils ont souvent déjà 40 ans au moins et la solution la plus attractive est très souvent : soit la migration en ville (si un logement est disponible) soit le repli sur une position d'ouvrier-paysan en autosubsistance totale ou partielle avec réduction de la surface et (ou) extensification de son usage. Quant à l'installation ou l'agrandissement agricole « à temps plein » sur le mode traditionnel non spécialisé, c'est la solution souvent la moins attractive quant aux conditions de travail et de vie ; revenu modeste, contraintes, travail long et pénible, difficultés maximales d'approvisionnement (et parfois même d'écoulement !).

#### **5 – La bipolarisation des surfaces et types d'exploitation, un processus timide et encore incertain**

On ne doit donc pas s'étonner, au total, de constater les tendances suivantes :

– extensification des « grandes » exploitations traditionnelles (18), encore très majoritaires par rapport aux grandes spécialisées, mais aussi, souvent, des « moyennes » à double activité ;

– fréquence des cas de réduction en surface, ou de disparition de ces mêmes exploitations, notamment dans l'Ouest et le Nord où elles sont relativement nombreuses. Ceci est légèrement compensé par les cas de création de grandes « spécialisées », mais est significatif de la discontinuité et de la fragilité du processus de polarisation des surfaces sur les grandes. D'autant plus que, dans les cas de disparition-crétion, le Fonds d'Etat des Terres doit intervenir à grands renforts de subventions (revente à la moitié ou au tiers du prix d'achat, à quoi s'ajoutent les prêts très bonifiés et à remise de dettes, du crédit agricole) ;

– la bipolarisation foncière souhaitée n'avance toujours que très lentement, et plus vite du côté des très petites (ouvriers-paysans et retraités en fait) que des grandes. En fait, la multiactivité sur des surfaces pas toujours très petites, mais aussi **petites-moyennes**, tend à devenir l'alternative généralisée à la spécialisation-concentration à temps plein, processus encore restreint ; d'où des risques croissants d'extensification, et d'inefficacité d'une politique **agricole** au sens strict. D'où aussi le fait que, globalement, la taille **moyenne** d'une exploitation **diminue** depuis 1970 et que la charge d'actifs (équivalents à temps plein) par hectare reste constante quantitative-ment (elle diminue qualitativement en fait).

Au total, l'arriération structurelle de la grande masse des fermes privées est conservée, donc la cause fondamentale d'une politique agraire de plus en plus « chère » et parvenant de plus en plus difficilement à accroître, sinon à conserver le potentiel productif agricole.

#### **6 – Une pénurie « systémique » : l'absence d'une véritable régulation économique et politique des rapports Etats-Paysans**

L'effet de l'ensemble des obstacles précédents à la modernisation « privée » de l'agriculture est considérablement aggravé par cette pénurie particulière qui jusqu'à ces derniers jours (19) était une question tabou.

L'expérience française, et ouest-européenne en général, nous a appris le rôle irremplaçable qu'ont joué les syndicats, associations et coopératives agricoles librement élus par les agriculteurs :

– pour faire « avaler » à ceux-ci la « pilule » souvent amère de la politique de modernisation agricole sélective, en participant de façon négociée, centralement et localement, à sa définition et à sa gestion concrète. Ainsi ont pu être évités, ou amortis, les graves chocs frontaux (société-agriculture) politiquement et économiquement dangereux, que la dynamique économique spontanée risquait de provoquer (émeutes paysannes des années 50 en France). L'émergence et la domination spontanées d'une idéologie moderniste dans ces organisations ont joué ici un rôle certain ;

– pour réguler et (ou) organiser de façon souple et diversifiée (au moins dans un premier temps), donc socialement et économiquement efficace, l'ensemble des marchés et relations (agriculture-société globale) impliqués dans ces mécanismes. Ni les initiatives et mécanis-

mes capitalistes « purs », ni l'Etat ne pouvaient ni ne « voulaient » assumer complètement ces tâches. Mais ils utilisent l'appareil « professionnel » comme relais et régulateur irremplaçables des forces transformatrices à l'œuvre.

Or, l'appareil « coopératif » para-agricole polonais (coopératives de « cercles », de crédit, d'approvisionnement-écoulement) fonctionne en réalité pour l'essentiel comme un appareil d'Etat, peu ou non capable par nature d'assurer efficacement ces régulations. A fortiori le Fonds d'Etat des Terres est aussi dans ce cas. S'y ajoute le caractère en fait purement administratif, bien que déconcentré depuis 1973, de la gestion communale : le chef de commune est un petit préfet à compétences économiques très larges.

On peut penser qu'une remise de cet appareil sous la tutelle au moins partielle d'un puissant syndicat paysan élu améliorerait considérablement l'efficacité régulatrice de sa gestion, en mettant fin aux multiples incohérences et dysfonctionnements d'origine bureaucratique constatés sur le terrain. Ceux-ci sont fort dissuasifs pour les candidats potentiels à la spécialisation et à l'intensification.

Enfin, la participation négociée d'un tel syndicat à la définition et au contrôle de la politique agricole pourrait faire sauter un autre obstacle pour ces candidats : l'absence de consensus et de confiance des paysans dans la continuité de la politique de modernisation privée.

Est-ce « digérable » par le système ? Y a-t-il d'autres choix possibles **économiquement** ?

## 7 – La socialisation graduelle de l'agriculture privée : un mécanisme limité et différent de la théorie

Depuis l'échec de la collectivisation dirigiste des années 50, les autorités n'ont jamais abandonné la recherche d'une stratégie de socialisation graduelle d'inspiration léniniste, moins coûteuse que l'étatisation directe.

Cette stratégie comporte deux axes :

### *La socialisation « indirecte »*

Le mécanisme envisagé, qui rappelle un peu la théorie occidentale de « l'intégration » capitaliste progressive de l'agriculture familiale, a été imaginé dès les années 60. Il est le suivant :

Les impératifs de progrès technique et social (revenu compris) conduiraient les exploitations privées à s'intégrer spontanément et de plus en plus étroitement dans les rapports marchands avec la sphère socialisée et industrielle de l'économie. Ainsi, par l'intermédiaire des prix, du crédit, des contrats d'approvisionnement et d'écoulement et des services mécaniques achetés, elles deviendraient de plus en plus strictement contrôlables et orientables **indirectement** par cette sphère, donc ici par le Plan : « planification indirecte ». A la limite, au terme d'une spécialisation très poussée, elles en deviendraient une partie intégrante.

Dans le cas des services motorisés (labours, récoltes, transports...) et agro-chimiques (traitements, épandages d'engrais) le contrôle indirect croissant du travail agricole

se double de sa collectivisation partielle : en effet, dès le début des années 60, on réserve les tracteurs et machines de récoltes liées, encore rares, aux « cercles agricoles », associations villageoises initialement spontanées et de vieille tradition, mais désormais étatisées « de fait » (cf. infra). L'extension future progressive de la sphère d'activité des cercles est envisagée alors comme la « variante polonaise » de la collectivisation agraire.

En pratique, les mécanismes réels n'ont pas été conformes à ce schéma, ni qualitativement, ni par leur ampleur :

. *avant 1970*, « la règle du jeu » Etat-Paysans (cf. supra), c'est-à-dire celle du maintien de la « réserve paysanne » surpeuplée, et le niveau d'industrialisation encore modeste du pays, interdisaient de compter **uniquement** sur un caractère économiquement spontané de l'ouverture des fermes paysannes au marché, pour leur modernisation technique. Elle impliquait aussi (20), en correspondance logique avec le maintien partiel des livraisons obligatoires (jusqu'en 1972, sauf pour le lait) à bas prix, un certain **dirigisme étatique dans l'introduction des inputs industriels** chers permettant d'obtenir ces livraisons. Les cercles agricoles, en partie financés par les bénéfices réalisés à la revente de ces livraisons, devinrent en fait le canal d'une tentative de mécanisation (et secondairement de « chimisation ») dirigiste, celle-ci étant en outre freinée par la pénurie de tracteurs et machines et gênée par le caractère minifundiaire et surpeuplé des fermes. La réponse paysanne de boycott des cercles et de maintien des chevaux ne fut donc pas irrationnelle sur le plan micro-économique. On a même connu des cas de destruction des engrais chimiques livrés aux paysans. Bien entendu cette réaction a été politiquement amplifiée par le traumatisme laissé par la tentative précédente de collectivisation dirigiste de type stalinien (1950-56).

. *après 1970*, nous avons vu quels nouveaux mécanismes jouaient pour freiner le mécanisme d'intégration désormais central qu'est la « spécialisation » sélective, et maintenir l'arriération structurelle massive du secteur privé : si les rapports de prix deviennent incitatifs (et ruineux) et permettent la fin du dirigisme partiel de la politique « paysanne », le relais est pris, cette fois, par les obstacles principaux que sont désormais un marché du travail tendu, les progrès insuffisants de l'approvisionnement (surtout depuis 75), et du logement en ville, et, secondairement et de façon induite, par l'encombrement local maintenu du marché foncier.

Dans ces conditions, la « socialisation indirecte » ne peut guère progresser. Quant à la « planification indirecte » elle-même, elle devient plus difficile, alors même que ses tâches s'élargissent, du fait de l'abandon des leviers dirigistes antérieurs.

En effet, riches d'une épargne forcée abondante, non spécialisées, encore capables de s'autofournir en alimentation et, pour une grande part, en moyens de production, disposant déjà pour les deux tiers d'entre elles de revenus extra-agricoles de plus en plus importants et d'une éviction possible vers le salariat à temps plein, les fermes polonaises conservent une capacité de résistance considérable aux orientations centrales.

On l'a bien vu en 75-76, lorsqu'une manipulation maladroite des rapports de prix (pommes de terres, aliments

concentrés, viande) combinée à une récolte catastrophique et une pénurie de céréales fourragères, a provoqué une décapitalisation massive du cheptel porcin et bovin (avec extensification pouvant aller même au-delà du repli sur l'autarcie). Il a fallu trois ans pour reconstituer le cheptel (en comptant d'abord, coûteusement, sur le secteur socialisé et les « individuels » spécialisés).

En réalité les agriculteurs, même non organisés, disposent d'un rapport de force favorable à l'égard de l'Etat. Celui-ci doit céder en permanence sur les prix d'amont et d'aval comme sur les exigences d'efficacité incluses dans les contrats (très laxistes) pour garantir ses objectifs de collecte socialisée et contrer les ventes parallèles... sans y parvenir parfaitement. Comment d'ailleurs empêcher que les moyens fournis par contrat à une activité, ne glissent vers des activités différentes (y compris de consommation) ou vers des agriculteurs voisins (par revente ou troc), compte tenu du laxisme technique des contrats et de la pénurie ?

#### *La « socialisation directe graduelle »*

C'est une forme renouvelée du « plan coopératif » de Lénine.

En principe c'est poussés uniquement par des impératifs de rationalisation technique et micro-économique et de progrès des conditions sociales, que les paysans devraient :

- . créer des petits groupes de 3 ou 4 agriculteurs (analogues aux GAEC français) (21) mettant en commun tout ou partie de leur terre, de leur travail et de leurs revenus,

- . passer ensuite (ou d'emblée) naturellement au stade de la coopérative de production. Pour faciliter ce passage, on a réduit le sociétariat minimum à 10 membres (5 couples possibles) et prévu une multitude de statuts de « coopératives spécialisées », c'est-à-dire à collectivisation partielle.

En pratique, il apparaît, comme dans le cas de la spécialisation, que l'attractivité de ces formes, loin d'être spontanée économiquement, se paye cher pour l'Etat : leur formation, comme leur fonctionnement implique, une fois de plus, des privilèges considérables non seulement matériels (terre du Fonds d'Etat et moyens industriels) mais aussi financiers (subventions et crédits privilégiés). Plus le degré de socialisation s'élève et plus ces privilè-

ges sont importants, ce qui en fait, une fois encore, une modernisation à coûts croissants (mais aussi à productivité croissante du sol et de l'heure de travail) et en fait gaspilleuse, intermédiaire sur ce point entre la ferme spécialisée et la ferme d'Etat.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que ces formes soient socialement attractives, surtout les coopératives, où les conditions sociales ont les avantages du secteur d'Etat, sans en avoir les inconvénients : plus grande autonomie de gestion, petits collectifs de travail autogérés et intéressés aux résultats. Autre privilège de taille : les coopératives tirent une grande partie de leurs revenus d'activités para-agricoles de production et de service (construction, gros travaux mécaniques, transports, transformations alimentaires, etc.).

Quant à la filiation mutuelle de ces formes, on ne peut qu'être sceptique : les coopératives ne se forment pas à partir de GAEC (très peu de cas), ni même de fermes spécialisées ; l'essentiel de leurs terres viennent du Fonds d'Etat, leurs moyens sont le plus souvent nouveaux et leur personnel composé souvent de membres de familles agricoles, peu munies de terre, et de jeunes techniciens. Quant aux coopératives spécialisées c'est une « passerelle » pratiquement non empruntée. Il y a en fait une discontinuité complète de modèle technique et surtout social entre le GAEC, qui est une forme renouvelée d'exploitation familiale spécialisée, et la coopérative qui est une forme étatique de fait (22).

Malgré le dynamisme actuel de ces deux formes (à partir de presque rien) elles ne représentent encore qu'un faible poids dans l'ensemble agricole (3,5 % de la terre pour les coopératives, environ 1,2 % en « GAEC ») et il y a beaucoup à parier que leur expansion rapide va être freinée (du moins celle des coopératives) par leur coût en matériels rares, de la même manière que celle des fermes d'Etat... à moins que leur mode de fonctionnement ne soit radicalement transformé.

Tout ceci met à mal la vision d'une socialisation graduelle massive et économiquement spontanée donc d'une nouvelle voie économe de modernisation de la masse de l'agriculture paysanne.

Ce qui était possible ailleurs en Europe de l'Est sur un mode économe et « dirigiste assoupli » dans les années 60 est beaucoup plus difficile dans la Pologne de 1980.

## CONCLUSION : QUE FAIRE ?

Jusqu'en 1976 l'expansion économique globale rendait plutôt optimistes les experts officiels polonais : d'un côté la détente démographique prévue pour les années 80, jointe à l'entrée en vigueur massive en 1980 de la dernière loi sur les retraites agricoles et une certaine amélioration de la situation du logement en ville, allaient dégager de la place sur le marché foncier. Ceci, joint à l'afflux très accru de moyens industriels, allait permettre d'accroître assez vite la place des formes d'avenir : fermes d'Etat mais surtout coopératives de production, GAEC, et agriculteurs spécialisés.

Aujourd'hui ces mêmes experts ont, dans l'ensemble, conscience des limites de ce schéma : quasi-stagnation actuelle de l'économie globale, comme de celle de la production des industries de l'« amont » agricole malgré leurs investissements considérables ; tension sur le marché du travail. L'extension de ces formes d'avenir, surtout les plus intensives (non étatiques), tend donc à devenir insuffisante pour équilibrer l'extensification du secteur privé traditionnel, du fait d'une relève insuffisante des jeunes dans ce secteur et de leur lente évasion, « à temps partiel » et sans « exode », vers le travail non agri-

cole. Le délestage démographique prévu ne règlera pas le problème, et pourrait même l'aggraver, si le modèle de modernisation ne change pas. Bref le risque est celui d'une lente décomposition du secteur privé sans relai « moderniste » suffisamment rapide.

Toujours dans certains milieux d'experts, et déjà en partie dans la pratique, les propositions suivantes semblent mûrir actuellement (23) :

– Autonomisation et responsabilisation accrues des fermes d'Etat dans leur gestion et leurs investissements. Rigueur accrue imposée dans l'économie des moyens.

– Promotion d'un modèle technique de modernisation du secteur privé, plus autonome et économe des moyens industriels, et d'application possible plus large que le modèle actuel. Ceci concerne notamment la base fourragère : soutien à l'autoapprovisionnement en fourrages local (pommes de terre, maïs-ensilage, betteraves et choux, ensilages d'herbes, etc.) et la diversification des machines et tracteurs : relance des outils à traction chevaline, miniaturisation des tracteurs et machines.

Mais la solution du problème reste en grande partie non agricole :

– Rationalisation économique des industries d'amont, donc de l'industrie en général, pour que les investissements énormes aient des retombées plus sensibles. Les

événements de l'été 80 nous confirment que ceci implique aussi une réforme générale du « mécanisme » économique et social.

– Détente sur le marché du travail, qui n'implique pas nécessairement le chômage mais renvoie au point précédent.

On notera à cet égard que l'emploi global dans l'industrie tend à stagner depuis 1978.

– Enfin, toute l'expérience historique mondiale montre qu'il n'y a pas de modernisation massive possible (sur-tout autonome et économe) d'un secteur paysan privé sans une véritable régulation sociale et économique, globale et locale des rapports paysans-société globale.

Cette fonction vitale pourrait être exercée par de puissants syndicats agricoles élus, prenant partiellement le contrôle de l'appareil para-agricole, et négociant la politique agricole et son application avec l'Etat et le Parti.

De la même manière le chef de commune rurale devrait être réellement élu, choisi par ses administrés.

Le système peut-il digérer, et comment, cette nouvelle hérésie sociale qui est un impératif économique ? (24). Ce n'est pas sûr. Mais si ce n'est pas le cas faudra-t-il accepter, au moins pendant une longue transition, une dépendance agro-alimentaire aggravée du pays ?

## NOTES

1. Largement imputable au type d'industrialisation à l'œuvre : beaucoup d'investissements et de produits intermédiaires fabriqués, donc de salaires distribués, par rapport aux biens de consommation finalement obtenus. Le phénomène est aggravé, surtout depuis 1970, par les investissements occidentaux remboursés en produits exportés.

2. A un rythme très supérieur à la hausse générale des prix. On a calculé que, depuis 1960, les variations de prix expliquaient les 2/3 de la hausse réelle des revenus agricoles et les gains de productivité 1/3 seulement.

Quand on sait que l'agriculture polonaise mobilise encore 30 % des actifs totaux du pays et que leur nombre (en équivalent à temps plein) est constant depuis 1956, ce n'est guère étonnant.

3. Du fait du caractère « extensif de l'industrialisation et du gaspillage structurel de capital, le « détour productif » qu'est l'investissement perd beaucoup de son efficacité.

4. Plus ceux des coopératives de cercles agricoles, entreprises communales de services mécaniques et agro-chimiques.

5. Production globale = production animale + production végétale.

6. La théorie de l'intensification paysanne par « mobilisation du travail marginal gratuit » a été formulée notamment par l'économiste polonais Tepicht. Elle a beaucoup marqué en fait la problématique de cette époque.

7. Et même pas la totalité de cette part dans le cas des ouvriers-paysans, déjà très nombreux en 1960.

8. Qui a, significativement, d'abord été partiellement imposé aux paysans (comme les livraisons) dans le cadre des cercles agricoles (cf. infra).

9. Les transferts monétaires internes aux familles d'ouvriers-paysans compliquent en fait le mécanisme, sans le supprimer.

10. Travail généralisé des femmes et souvent des retraités. 50 % de la population totale travaille (en France 37 %).

11. D'où une densité d'actifs agricoles exceptionnellement élevée (même en Europe de l'Est : 3,5 ha agricole par actif en moyenne. Mais une donnée très récente (1979) fait apparaître une inflexion toute récente vers la baisse de cette population active, ce qui est cohérent avec l'ensemble de l'analyse (cf. conclusion).

12. De 57 à 70 la productivité du travail agricole progresse de 2 % par an ; de 70 à 74 de 4,8 %. Dans l'industrie les chiffres correspondants sont 5,8 % et 7,2 %.

13. On notera au passage que les tendances des rapports de prix, et des productivités comparées du travail ont été inversées depuis 30 ans en France.

14. Même chose pour les « petits » groupements (type GAEC français, cf. infra) et pour la spécialisation entrant dans le cadre des contrats de « coopération » entre Fermes d'Etat et exploitations individuelles voisines (contrats de naissance ou d'engraissement de porcs par exemple, ou encore d'approvisionnement fourrageur d'étables laitières).

15. C'est ce que confirment les études chiffrées polonaises, si on veut bien en corriger l'hypothèse manifestement fautive d'une rémunération du travail agricole égale à celle de l'ensemble des exploitations de même taille.

16. 800.000 hectares au niveau national ; rotation moyenne de l'ordre de 3 à 4 ans. En attendant, le fermage provisoire est utilisée (sur un mode extensif).

17. Bien plus que le secteur socialisé : report du risque sur le secteur privé.

18. Taille supérieure à 10 hectares.

19. Le contexte social brûlant a enfin conduit le « Parti Paysan », fortement représenté dans les campagnes, à soulever officiellement la question. Il sort ainsi de son rôle marginal et traditionnel d'alibi démocratique et de courroie de transmission docile que le système lui réservait (cf. « Le Monde » des 14 et 15 septembre 1980).

20. A défaut de pouvoir compter principalement, dans un « contexte socialiste » sur le mécanisme occidental classique de prélèvement de la rente en argent sur un véritable *marché foncier* tendu. A défaut aussi d'avoir encore les moyens industriels (quantité et richesse) de stimuler une ouverture par les prix.

21. GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.

22. Ce que confirme de plus en plus (entre autres) la tendance des membres des coopératives à se désintéresser de leurs lopins individuels.

23. Informations récemment ramenées ou confirmées par M. Monteillet, étudiant de doctorat ayant effectué un séjour d'étude d'un an en Pologne.

24. Nous avons appris récemment (« Le Monde » du 26-9-1980) la formation d'un « syndicat indépendant des agriculteurs », ce qui va d'une certaine façon dans le sens souhaité, au moins implicitement par le parti Paysan (cf. plus haut). Mais aujourd'hui (3-11-80), ce syndicat n'est toujours pas enregistré légalement, et le Pouvoir semble résister assez nettement à ce processus. Par ailleurs on mesure encore assez mal la pression de la « base » paysanne dans cette direction.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources polonaises (1)

– Annuaire statistique de la Pologne, 1980. Office Central de Statistique, Varsovie, 1980.

BAJAN K. – Les effets sociaux et économiques de l'industrialisation de la production agricole. Varsovie, 1978, ronéo., 27 p.

CHOLAJ H., OLESIAK K. – Les principes de la politique agraire et les transactions foncières en Pologne. Varsovie, 1978, Institut d'Economie Rurale (IER), ronéo., 31 p.

DABROWSKI P. – Caractéristiques macrorégionales de l'agriculture familiale en Pologne. Varsovie, 1979, IER, ronéo., 17 p.

GROCHOWSKI Z., WOS A. – L'agriculture polonaise. Les dernières mutations. Varsovie, 1979, Interpress, 165 p.

HERER W. – La planification du développement de l'agriculture dans les conditions de l'économie socialiste. Varsovie, 1978, IER, ronéo., 12 p.

MANTEUFFEL R. – Organisation de l'agriculture polonaise face aux changements structuraux de la propriété des terres. Varsovie, 1978, IER, ronéo., 21 p.

SZEMBERG A. – Les problèmes de la structure agraire dans l'agriculture polonaise. Varsovie, 1979, IER, 14 p.

JAMPEL W. – L'économie polonaise en crise, in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 238, mars 1980, pp. 18-35.

### 2. Mémoires d'étudiants stagiaires en Pologne (sous la direction de P. Lacombe et A. Pouliquen).

MONTEILLET Y., FANGET Y. – Formes de production et économie socialiste. Le cas polonais. Montpellier, INRA-ESR, 1978.

AIGRIN P., PHILIPPE A. – Etude de quelques moyens de production comme éléments de l'application de la politique agricole en Pologne. Montpellier, sept. 1980, INRA - Economie, ronéo., 72 p. + 45 annexes.

ARRANZ J.M., VAILLANT A. – Les structures foncières de l'agriculture polonaise. Montpellier, sept. 1980, INRA - Economie, ronéo., 56 p. + 37 annexes.

### 3. Publications de chercheurs de Montpellier sur la Pologne.

LACOMBE P. – Les paysans et la société polonaise. Montpellier, INRA Economie, 1975, 30 p.

MAUREL M.C. – Pouvoir local et bailage communal : l'exemple des campagnes polonaises. Montpellier, CNRS (Géographie), 1979, 30 p.

POULIQUEN A. – Les transformations de la politique agricole polonaise et leurs conséquences sur le développement coopératif rural, in *Communauté*, juillet-décembre 1975, pp. 84-94.

POULIQUEN A. – Pologne : de la socialisation agraire indirecte à la reprise de la socialisation directe, in *Economie Rurale*, n° 111, janvier-février 1976, p. 45-52.

POULIQUEN A. – Trois voies de restructuration agraire : Hongrie, Pologne, RDA, in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 208, juin 1977, pp. 2-27.

(1) L'abondance des sources polonaises utilisées nous contraint à nous limiter à quelques-unes d'entre elles, particulièrement significatives. Bien entendu les thèses du présent article n'engagent que son seul auteur.